



CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS)

# Clinique infirmière en psychiatrie

## PUBLIC CONCERNÉ

- En priorité, infirmières et infirmiers en psychiatrie travaillant au sein des Institutions membres de l'ARIP
- Dans la mesure des places disponibles, infirmières et infirmiers exerçant au sein d'autres structures de soins psychiatriques

## ORGANISATION

- Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS), Faculté de biologie et de médecine (FBM), Université de Lausanne
- Association Romande des Institutions Psychiatriques (ARIP)

## ENJEUX

Dans le domaine de la psychiatrie, quels savoirs et quelles compétences spécifiques est-il nécessaire d'acquérir en pratiques infirmières pour garantir la qualité des soins, dans des situations de plus en plus complexes ? Comment intégrer les évolutions à venir et renforcer la place et l'identité des soignant-e-s dans le monde de la santé mentale ?

Face à ces enjeux, le CAS Clinique infirmière en psychiatrie s'inscrit comme un complément à la formation de base des infirmières et infirmiers. Fruit d'une collaboration entre les institutions psychiatriques de Suisse romande, ce programme favorise la coordination de la formation des professionnel-le-s en santé mentale.

## OBJECTIFS

- Développer, approfondir et affirmer une identité professionnelle infirmière en psychiatrie dans la rencontre avec le-la patient-e souffrant de troubles psychiques, ses proches et le réseau professionnel
- Développer des compétences d'évaluation clinique infirmière à l'aide de connaissances spécifiques et de méthodes d'analyses, dans la perspective d'une démarche de soin propre à la souffrance psychique
- S'approprier des connaissances théoriques en vue de penser et de faire évoluer sa pratique, de mobiliser ses savoirs en action et d'engager un dialogue entre les corpus scientifiques et la pratique clinique

### Module transverse : 2 crédits

Journée d'accueil :  
22 septembre 2026

EAD\* : Journal de bord

Compétences transverses 1

Compétences transverses 2

Compétences transverses 3

Journée de clôture :  
20 juin 2028

### Module 1 : 3 crédits

#### INTERACTIONS : SOI, L'AUTRE ET LE MILIEU

##### Objectifs spécifiques

- Identifier et discuter les missions institutionnelles en articulation avec les modèles de soins infirmiers en psychiatrie
- Être conscient de ses propres valeurs et des valeurs de la discipline, et pouvoir les questionner
- Analyser sa pratique psychiatrique en donnant du sens aux enjeux de l'interaction avec le-la patient-e, ses proches et l'équipe
- Affirmer une posture et une identité professionnelles dans la relation aux patient-e-s, aux proches, à l'équipe, à l'institution et la profession

Psychiatrie du XXI<sup>e</sup> siècle, les temps modernes

EAD\* I : Philosophie de soins-Philosophie institutionnelle : cohérence et contradictions

Charte institutionnelle : éthique et philosophie de soins

EAD\* II : Vignettes cliniques

ÉVALUATION FORMATIVE  
Défense d'un cas clinique : un colloque comme si vous y étiez

Techniques d'argumentation, postures et identités : *Yes, we can !*

Enjeux économiques et politiques, les coûts de la folie

SOUTENANCE ORALE

### Module 2 : 5 crédits

#### SITUATIONS CLINIQUES PSYCHIATRIQUES COMPLEXES

##### Objectifs spécifiques

- Utiliser une méthode d'évaluation clinique de l'état mental
- Se constituer un répertoire de références cliniques
- Identifier les priorités de soins, choisir les interventions adaptées et pouvoir justifier de ses choix en fonction de l'évaluation clinique
- Mettre en pratique, évaluer l'efficacité de ses interventions et pouvoir les adapter

Evaluation clinique : introduction

Evaluation de l'état mental : spécificités

Sémiologie : situations cliniques complexes

Alertes cliniques : mécanismes de défenses et contre-attitudes

Pratiques collaboratives de l'évaluation clinique

Ateliers de simulation I

Ateliers de simulation II

Transmissions ciblées

EXAMEN ÉCRIT

EAD\* II : Evaluation de l'état mental dans ma pratique

EAD\* I : Sémiologie wiki

### Module 3 : 3 crédits

#### PENSER SA PRATIQUE : SAVOIRS THÉORIQUES ET SAVOIRS EXPÉRIENTIELS

##### Objectifs spécifiques

- Définir et comprendre les concepts d'*evidence based practice* (EBP)
- Identifier de possibles objets de recherche et les contextes propices de mobilisation des données scientifiques
- Etayer sa pratique clinique par des références scientifiques et interpréter une situation de soins donnée au regard de ces dernières
- Proposer un argumentaire clinique inventif dans l'analyse d'une problématique de soins et au sein d'une équipe pluridisciplinaire

En-Quête documentaire : un état d'esprit, un outil de soin, une professionnalisation

Au fond de l'action, la conceptualisation : pas le fruit du hasard

Apprenti-e chercheur-euse, professionnel-le aguerri-e : fusion des savoirs expérimentiels et des savoirs-cadre métacommunicatifs

*In the researcher's shoes* : une journée à l'IUFRS

CRÉATION D'UN DOSSIER

#### CALENDRIER DES COURS EN PRÉSENTIEL

- 22 et 29 septembre, 3 et 17 novembre, 1<sup>er</sup> et 15 décembre 2026
- 26 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février, 9 mars, 27 avril, 25 mai, 8 juin, 27 et 28 septembre, 16 novembre 2027
- 24 et 25 janvier, 8 février, 14 mars, 4 avril, 20 juin 2028

#### EXAMENS

- Module 1 - soutenance orale : 30 minutes - 19 janvier 2027
- Module 2 - examen écrit : 1 demi-journée - 30 novembre 2027
- Module 3 - remise du dossier : 30 mai 2028

#### CURSUS

Le *Certificate of Advanced Studies* (CAS) en *Clinique infirmière en psychiatrie* totalise 390 heures de formation, réparties sur 4 modules :

- 22 jours d'enseignement en présentiel (176 h) et env. 200 h de travail personnel
- 5 jours d'enseignement à distance (40 h)
- Présentation et défense d'un cas clinique, épreuve écrite et création d'un dossier

Titre obtenu : *Certificate of Advanced Studies* (CAS) en *Clinique infirmière en psychiatrie* délivré par l'Université de Lausanne, 13 crédits ECTS

#### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

**Halima Husmann**, Département de Psychiatrie du CHUV et Association Romande des Institutions Psychiatriques

#### RESPONSABLES DES MODULES

- **Module Transverse** : Jean Bellenot, Centre Neuchâtelois de Psychiatrie
- **Module 1** : Martina Alves, Pôle de psychiatrie et psychothérapie de l'hôpital du Valais / Jessé Curchod, Pôle de psychiatrie et psychothérapie de l'hôpital du Valais
- **Module 2** : Aurélie Clément-Perritaz, Centre de soins hospitaliers Marsens, Réseau fribourgeois de santé mentale / Bassem Selmi, Centre de soins hospitaliers Marsens, Réseau fribourgeois de santé mentale / Adrien Utz, Fondation de Nant
- **Module 3** : Louis Prod'Hom, Département de Psychiatrie du CHUV / Manuel Simon, Département de Psychiatrie du CHUV et IUFRS

\* EAD = Enseignement à distance



De septembre 2026 à  
septembre 2028



*Certificate of Advanced Studies (CAS) en  
Clinique infirmière en psychiatrie délivré par  
l'Université de Lausanne. Obtention de  
13 crédits ECTS*



Horaire des journées  
d'enseignement présentiel :  
9h-12h15 et 13h15-16h30



CHF 6000.-\*  
*\*Possibilités de paiements échelonnés*



Campus UNIL-EPFL et sites  
des Institutions membres de  
l'ARIP en Suisse romande



Inscription en ligne du 1<sup>er</sup> février  
au 15 avril 2026  
Le nombre de places est limité

EN SAVOIR PLUS



## INSTITUTIONS MEMBRES DE L'ARIP COLLABORANTES

- Centre médico-psychologique du Jura (CMP)
- Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP)
- Département de psychiatrie du centre hospitalier universitaire vaudois (DP CHUV)
- Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est vaudois
- Pôle de Psychiatrie et Psychothérapie de l'Hôpital du Valais (CHVR)
- Réseau de l'arc
- Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM)

## COMITÉ DIRECTEUR

Président :

- **Prof. Eric Bonvin**, *Directeur général de l'hôpital du Valais et  
Professeur titulaire, Faculté de biologie et de médecine,  
Université de Lausanne*

Membres :

- **Alain Boson**, *Infirmier Chef, Pôle de Psychiatrie et Psycho-  
thérapie de l'hôpital du Valais*
- **Prof. Manuela Eicher**, *Directrice académique de l'Institut  
universitaire de formation et de recherche en soins,  
Université de Lausanne*
- **Prof. Isabelle Gothuey**, *Directrice médicale, Réseau fribourgeois  
de santé mentale*
- **Halima Husmann**, *Responsable pédagogique, Département de  
Psychiatrie, Centre hospitalier universitaire vaudois et  
Association Romande des Institutions Psychiatriques*
- **Vincent Schneebeli**, *Directeur des soins du Département de  
psychiatrie, Centre hospitalier universitaire vaudois*

## RENSEIGNEMENTS

**Deborah Borin-Montani**, Coordinatrice de la formation  
[cas-clininf-psy@unil.ch](mailto:cas-clininf-psy@unil.ch)  
079 556 34 95

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire d'un diplôme,  
d'un bachelor ou d'un master en  
Sciences infirmières d'une Haute  
Ecole Spécialisée (HES) ou d'une  
université suisse; ou d'un autre  
titre jugé équivalent
- Etre au bénéfice d'une expérience  
professionnelle d'un minimum de  
2 ans dans le domaine des soins  
en psychiatrie
- Avoir une activité clinique

## INSCRIPTION

- Admission sur dossier auprès de la  
Formation Continue UNIL-EPFL.  
Joindre au bulletin d'inscription  
lettre de motivation, CV, copies  
des diplômes obtenus